



Audition enquête administrative

Par ajemchel

Bonjour, je suis fonctionnaire de Police, j'ai été convoqué par un majeur du secrétariat de mon commissariat pour être auditionnée pour une enquête administrative par le commandant au service. La convocation s'est faite téléphoniquement la veille pour le lendemain. Est ce normal?
Cordialement

Par AGeorges

Bonsoir Ajemchel,

A ce stade, oui. En fait, l'enquête administrative n'est pas une accusation, et n'est assortie d'aucune règle de procédure (selon la jurisprudence).

Quand la personne qui vous convoque appartient à votre hiérarchie, c'est que les faits étudiés ne sont pas trop graves en soi.

Disons qu'au minimum, vous pouvez être entendue comme témoin.